

Info tri

Grand Couronné
Communauté de Communes

Décembre 2013 n° 22

TARIFS DE VOTRE REDEVANCE SEMESTRIELLE 2014

Pour 2014, seule la hausse de TVA qui passe de 7 à 10% au 1er janvier 2014, est répercutée sur les tarifs du second semestre 2013

EDITO

Cela fait maintenant une année que nous avons mis en place la collecte incitative et vous recevez aujourd'hui votre première Redevance Incitative (RI), calculée en fonction de votre utilisation du service.

Grâce à ce nouveau système, vous êtes nombreux à avoir fait des efforts pour réduire vos ordures ménagères résiduelles. Le résultat ? Nous sommes passés en moyenne de 246 Kg à 135 kg par habitant par an, soit une baisse de plus de 45 %.

Aujourd'hui, nous avons besoin de connaître votre avis et vos attentes concernant la RI. Aussi, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à l'enquête de satisfaction jointe à ce pli. Vous pouvez compléter directement ce formulaire sur notre site internet www.cc-gc.fr.

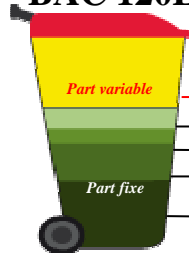
Notre service environnement se tient à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur la RI et pour vous aider dans votre geste du tri.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2014 et vous souhaitons bonne lecture et bon tri.

Le Président
Christian GUILLAUME

Et le Vice-Président
Ennio BAZZARA

BAC 120L



foyers 1 personne seule

Minimum 51,58 € pour le semestre

1,75 € = la levée supplémentaire au-delà des 5 levées semestrielles

8,75 € = 5 levées minimum / semestre

7,71 € = volume du bac

17,85 € = déchetterie

17,27 € = abonnement

Adapté aux foyers de 2 personnes

Minimum 70.60 € pour le semestre

1,75 € = la levée supplémentaire au-delà des 6 levées semestrielles

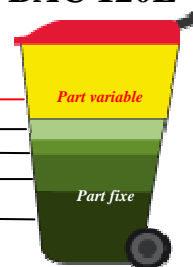
6 levées minimum / semestre = 10,50 €

volume du bac = 7,71 €

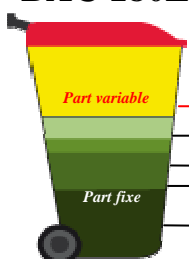
Déchetterie = 17,85 €

Abonnement = 34,54 €

BAC 120L



BAC 180L



Adapté aux foyers de 3-4 personnes

Minimum 84,15 € pour le semestre

2,98 € = la levée supplémentaire au-delà des 6 levées semestrielles

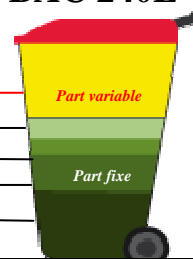
17,88 € = 6 levées minimum / semestre

13,88 € = volume du bac

17,85 € = déchetterie

34,54 € = abonnement

BAC 240L



Adapté aux foyers de 5 personnes et plus

Minimum 105,65 € pour le semestre

5,45 € = la levée supplémentaire au-delà des 6 levées semestrielles

6 levées minimum / semestre = 32,70 €

volume du bac = 20,56 €

Déchetterie = 17,85 €

Abonnement = 34,54 €

La RI pour les pros

Sont considérés comme petits producteurs < ou égal à 240 L, moyens producteurs > à 240L et < ou égal à 660 L et gros producteurs > 660 L

La part variable sera calculée en fonction du nombre de levées supplémentaires, au-delà des 6 de la part fixe, par bac.

CATEGORIE DE PRODUCTEUR	BAC ou VOLUME MIS EN PLACE	PART FIXE			PART VARIABLE	
		PART FIXE ABONT /SEMESTRE	PART FIXE /VOLUME BAC	MINI DE LEVEES FACTUREES PAR SEMESTRE		
Petit producteur	120 L	34,54 €	7,71 €	6	10,50 €	1,75 €
Petit producteur	180 L	34,54 €	13,88 €	6	17,88 €	2,98 €
Petit producteur	240 L	34,54 €	20,56 €	6	32,70 €	5,45 €
Moyen producteur	660 L	69,08 €	46,26 €	6	86,34 €	14,39 €
Moyen producteur	180L + 120L	69,08 €	21,59 €	6 par bac	28,38 €	1,75 € ou 2,98 € selon le bac
Gros producteur	2 X 660L	103,62 €	92,52 €	6 par bac	172,68 €	14,39 €

comment payer votre facture en prélèvement automatique ?

Merci de nous transmettre votre demande écrite, accompagnée de vos coordonnées bancaires (RIB).

RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.



La qualité de notre vie est liée à la qualité de notre environnement

Le compostage individuel

**NOUS RECHERCHONS DES CANDIDATS BÉNÉVOLES
POUR SUIVRE UNE FORMATION GRATUITE DE GUIDES
COMPOSTEURS**

L'ADEME en Lorraine innove en soutenant la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région.

Des formations vont être proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Com' com' du Grand Couronné. Ce projet novateur a le mérite d'être intéressant à la fois pour les collectivités locales, puisque l'objectif est de diminuer la production de déchets, mais aussi pour les usagers candidats qui vont pouvoir épargner du temps et de l'argent ! Comment ? **Le paillage et le compostage permettent de produire de l'engrais naturel gratuit pour le jardin**, qu'il soit potager ou ornemental, de passer moins de temps à gérer les mauvaises herbes et d'éviter de se déplacer sur les points déchets verts pour y transporter tontes et tailles de haies. Tout pourra être utilisé sur place pour fertiliser votre sol.

C'est bon pour le jardin, bon pour le confort et bon pour le portefeuille.

Cette formation s'adresse spécifiquement à tous ceux, expérimentés ou pas, qui désirent acquérir des compétences en matière de compostage et de jardinage pauvre en déchets et **transmettre par la suite l'envie auprès de leur entourage**. La formation sera composée de 4 modules, répartis sur 2,5 journées étalées sur plusieurs semaines en week-end.

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous pré inscrire rapidement. **Votre inscription ne vous engage à rien si ce n'est à être invité à une rencontre de présentation du contenu des formations pour confirmer ensuite votre inscription.**

D'autre part, merci de nous préciser si vous êtes intéressés par l'achat d'1 composteur à moindre coût dans les prochains mois, ce qui nous aidera dans la gestion de notre stock.



Coupon réponse à nous retourner ou à déposer en Mairie

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Commune.....

Téléphone :.....

Mail :.....@.....

Je serais éventuellement intéressé(e) par l'achat de
(nombre) composteur(s) en bois ou en polyéthylène (rayer
la mention inutile).

Je souhaite me pré inscrire aux formations gratuites de
guide composteur, dispensées par l'Ademe. La Com' Com'
me contactera pour participer à une réunion d'information.

Communauté de Communes du Grand Couronné 47 rue St Barthélémy-

54280 CHAMPENOUX

Tel : 03 83 31 74 37

Courriel : contact@cc-gc.fr Site internet : www.cc-gc.fr

Des permanences pour vous renseigner sur votre facture

Nous serons à votre disposition pour vous renseigner :

**les jeudis 23 et 30 janvier 2014
de 13h30 à 17h30**

Dans les locaux de la Communauté de Communes

**Les permanences téléphoniques seront
assurées, du lundi au vendredi, de 14h à
16h30 au 03 83 31 74 37**

Demandez votre badge « déchetterie »



L'accès aux 9 déchetteries du Grand Nancy vous est ouvert si vous possédez votre badge. Si vous ne l'avez pas encore, adressez vous au service environnement de la CCGC ou auprès de votre Mairie. Attention, en cas de perte de votre badge, une somme de 5€ vous sera demandée pour vous le remplacer.

N'apportez pas d'ordures ménagères en déchetterie

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ne doivent pas être gérées par les déchetteries. Elles doivent être collectées dans les bacs que nous avons attribué à chaque usager du service.

Pourtant, nous savons que certaines personnes déposent leurs OMR en déchetterie afin d'alléger leur facture de redevance. Nous avons demandé au Grand Nancy d'effectuer des contrôles réguliers et de refuser tout dépôt d'OMR. Il faut bien prendre conscience que le tarif appliqué par le Grand Nancy, actuellement de 35.70€/foyer/an, augmentera obligatoirement si de telles incivilités perdurent.

Vous êtes propriétaires bailleur ?

Nous vous remercions de nous informer lorsqu'il y a des changements de locataires dans vos appartements. Ceci assurera la continuité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Que faire en cas de déménagement ?

N'oubliez pas d'avertir la Mairie de votre départ et il est absolument nécessaire de prévenir la Com' Com' même si vous ne quittez pas son territoire. En effet, nous devons modifier votre adresse dans le logiciel de suivi du service. De plus, un bac ne doit pas être changé d'adresse sans nous en avertir car cela provoque des erreurs de facturation.

Facturation pour le nettoyage du bac

Vous déménagez ? Il y a une modification dans la composition de votre foyer ? Afin d'éviter une facturation de maintenance de 30 €, sachez que tout bac qui nous est rendu doit être rendu propre. En effet, bien que le bac appartienne à la Com' Com', son nettoyage incombe à l'utilisateur. (cf règlement de facturation)

Application « guide du tri » à télécharger sur
www.ecoemballages.fr

